

# Alain

## ECOLE de CONDUITE

Agrément Préfectoral : E140280010 renouvelé le 09/01/19 par DDT CHARTRES – SIRET : 301 818 118 000 46  
Assuré au titre de l'article L.211-1 du code des assurances par MASTER Assurances - Police n°: 1013010911

### L'ÉVALUATION DE DÉPART

Destinée aux élèves âgés d'au moins 15 ans pour les Formations AAC, 16 ans pour le Permis A1, 17 ans pour les permis B & BEA et 18 ans pour la Formation CS ou le Permis A2.

Cette étape permet d'adapter  
notre pédagogie !

**FICHE POUR L'ÉVALUATION DE DÉPART**

1. Renseignements d'ordre général  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Niveau scolaire : ..... Profession : .....  
Acuité visuelle œil droit ..... /10 œil gauche ..... /10  
Incompatibilités : .....

2. Expérience de la conduite  
Permis :  
B1  Conduite auto : jamais  Avec qui ? amis  Où (sauf auto-école) ville   
A1  + de 5 h.  parents  route   
A2  + de 5 h.  auto-école  chemin   
A   
Date : .....

3. Connaissance du véhicule  
Direction : non  oui  Embrayage : .....  
Boîte de vitesses : non  oui  Freinage : .....

4. Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité  
Réponse : maîtriser la voiture et connaître le code   
Réponse : prévoir les difficultés et savoir y faire face   
L'apprentissage est une nécessité :   
Réel désir d'apprendre à conduire :

5. Habiletés  
Installation au poste de conduite F  S  B   
Démarrage arrêt      
Manipulation du volant

6. Compréhension et mémoire  
Compréhension F  S  B   
Mémoire

7. Perception  
Trajectoire F  S  B  Orientation F   
Observation    Regard F1   
F2   
F3

8. Emotivité  
En général F  S  B  Crispation F

9. Résultat de l'évaluation  
Total des résultats partiels : positifs  - négatifs

10. Proposition : volume de formation PRÉVISIONNEL  
Théorie :  Heures Proposition acceptée :  OUI  
Pratique :  Heures Proposition retenue : Théorie   
20 h de conduite minimum sont imposées par la réglementation.  
Formateur Elève

SIGNATURES :

1. L'évaluation est un test réalisé avant la signature du contrat de formation
2. Elle est obligatoire mais sans engagement de votre part
3. L'inscription définitive à la formation n'est validée qu'après l'évaluation
4. Elle permet de déterminer un volume prévisionnel d'heures de conduite
5. Elle vous oriente vers la formule de conduite la plus adaptée à vos capacités d'apprentissage
6. L'évaluation dure 55 minutes
7. Selon le type de formation, elle peut être réalisée avec un enseignant de la Conduite à travers un questionnaire et des exercices pratiques au volant du véhicule ou sur simulateur de conduite
8. Son but est d'estimer vos capacités cognitives (perception spatiale, partage de l'attention, coordination psychomotrice, balayage visuel...) et votre habileté dans la manipulation d'un véhicule
9. Au terme de cette heure, l'enseignant vous expose son bilan
10. Une copie de l'évaluation de départ vous est remise

Notre objectif : Vous faire progresser au plus vite  
et dans les meilleures conditions !